

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2015

Le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M FONVERNE Jean-Marc

Etaient présents : Mr FONVERNE, Mr QUINET, Mme BUCH, Mr POHU, Mme BOUSSARD, Mr BRESSON, Mme BALLARD, Mr LANDRY, Mme POISSONNET, Mme DELHAU, Mr RABANY

Secrétaire de séance : M RABANY

EMPRUNT

La commune contracte auprès du Crédit Agricole Centre Loire un financement de 60 000 euros destiné à financer l'achat de biens immobiliers sur la commune.

- Type de financement : prêt moyen terme
- Montant du capital emprunté : 60.000 €
- Durée d'amortissement : 10 ans
- Type d'amortissement : échéances constantes semestrielles
- Taux d'intérêt : 1,35 %taux fixe annuel
- Frais de dossier : 60 €

TRANSFERT BUDGET LOTISSEMENT

Suite à l'acquisition par la commune de la parcelle sise rue Boncoeur (louage milan) d'une surface de 8 218 m² pour un montant total de 57 526 € afin de créer un lotissement , il est nécessaire de transférer la somme de 28 840 € du budget de la commune sur le budget lotissement correspondant à la superficie du lotissement soit 4 000 m².

QUESTIONS DIVERSES

Une maison a été démolie aux Arnoux, le maire souhaite que ce terrain soit destiné à la construction d'une habitation pour de nouveaux habitants ;

Un projet de circulation est en cours dans le bourg rue Neuve.

Un problème de stationnement de véhicule est signalé rue d'Ozon gênant la circulation dans cette rue.

La régie bascule sera de nouveau installée au café, le nouveau régisseur sera Jacques Varignier.

Le montant de l'entretien de la voirie communale devrait s'élever pour l'année 2015 à environ 34 000 €.

Les travaux de la salle des fêtes sont en cours, l'isolation extérieure est effectuée par l'entreprise BOPRO. Le remplacement des fenêtres et l'isolation intérieure sera effectué par le personnel communal.

Le maire signale au conseil que les tôles qui ont été enlevées à l'abattoir ont été posées au nouveau local technique route de Cossaye. Le devenir de l'abattoir sera étudié au prochain conseil.

Un accord avait été trouvé pour l'acquisition de la maison mitoyenne à celle de la commune rue Eugène Geoffroy, aujourd'hui les négociations sont bloquées.

Un géomètre est passé pour établir des plans des maisons rue d'Ozon et rue des deux Ponts que la commune et la CCSN vont acquérir.

M le Maire a assisté à une réunion de la communauté de communes où a été évoqué la représentation des petites communes au sein de la nouvelle communauté de communes.

Un passage caméra a été effectué sur le réseau d'assainissement des Mouroux suite à des problèmes signalés à plusieurs reprises. L'entreprise chargée des travaux a été contactée.

Un nouveau défibrillateur a été acheté et sera installé prochainement, la commune a reçu une aide pour cet achat d'EDF et de la SMACL. Il a été décidé d'acheter un deuxième défibrillateur qui sera installé au groupe scolaire.

La rénovation du logement aux écoles est terminée, le loyer sera de 350 €.

Le site internet avance, il sera bientôt en ligne.

M Pohu signale que le séjour des allemands sur notre commune c'est très bien déroulé.

Mme Boussard annonce que le repas du CCAS aura lieu le 5 septembre, le thème sera la vigne et le traiteur M Duret.

M Landry signale que la campagne de destruction des corbeaux c'est bien passée.

Mme Ballard souligne que les odeurs rue Banville persistent, M le Maire dit que suite au passage camera le regard est plein et que ce problème sera réglé après l'année scolaire.

Cette année, le Comité des Fêtes organisera le repas et le bal du 14 juillet. L'Amicale des Pompiers ne souhaite plus s'occuper de cette manifestation.

Fin de la séance.